

la maison du consul pontifical ; on les a pendues à la corde d'une lanterne ; ensuite on les a mises en pieces , & on en a fait le jouet de la populace. „

„ Le consul ne manqua pas d'en porter de justes plaintes aux officiers de la municipalité ; ceux-ci répondirent qu'on poursuivroit les auteurs de cet attentat , mais finalement aucun des coupables n'a été puni ; tant d'outrages sont restés sans réparation , & l'affaire se termina par la réponse du procureur de la commune , conçue en ces termes : „ Quant aux armoiries de votre consulat , les circonstances ne me paroissent pas propres pour les „ replacer aucunement , soit sur la porte , soit dans „ l'intérieur de votre maison „. Chacun fait que les droits qui regardent les marques honorifiques publiques , comme l'exposition des armes , doivent être réciproques. Or les François ont été les premiers à les violer ignominieusement. C'est donc sans fondement qu'on voudroit exiger qu'on exposât à Rome , à la vue de tout le monde , les armes de la république Française , tandis qu'en France on a enlevé celles du Pape avec un mépris & un outrage indicibles. „

„ Il y a plus ; on n'a pas respecté davantage la maison du consul lui-même , puisque , dans le mois de Décembre passé , deux officiers publics ont fait chez lui une visite au moment où il ne s'y attendoit pas , ont ouvert les armoires , & fait la perquisition la plus scrupuleuse , sans qu'on ait trouvé aucune chose qui pût donner prétexte à la plus petite faute. „

„ On a fait à Sa Sainteté une nouvelle injure , à l'occasion de la levée des arrêts de deux François , le sculpteur Rater , & l'architecte Chinard , tous deux grièvement soupçonnés d'être des perturbateurs de la tranquillité publique , lesquels furent mis en liberté à la première demande de M. de Martan. En dernier lieu le ministre des affaires étrangères de France écrivit à Sa Sainteté pour redemander leur déli-